



**HAL**  
open science

# Vivre dans un territoire d'entre-deux en temps de guerre. Les Savoyards entre France et Piémont (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

Alexandre Ruelle

## ► To cite this version:

Alexandre Ruelle. Vivre dans un territoire d'entre-deux en temps de guerre. Les Savoyards entre France et Piémont (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles). CIST2020 - Population, temps, territoires, Collège international des sciences territoriales (CIST), Nov 2020, Paris-Aubervilliers, France. pp.554-558. hal-03115191

**HAL Id: hal-03115191**

**<https://hal.science/hal-03115191v1>**

Submitted on 19 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Vivre dans un territoire d'entre-deux en temps de guerre. Les Savoyards entre France et Piémont (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)

AUTEUR  
Alexandre RUELLE

## RÉSUMÉ

À l'époque moderne, les Savoyards se trouvent au cœur de trois siècles de rivalités entre deux puissances expansionnistes tantôt alliées, tantôt ennemies : la France, regardant vers l'Italie, et le Piémont depuis lequel règne leur souverain, la maison de Savoie. Leur quotidien a été rythmé par les guerres, les occupations militaires et l'alternance des souverainetés. Cette communication mêlant approches « par le haut » et « par le bas » se construit autour de l'hypothèse suivante : la vie des Savoyards peut se résumer à une incertitude constante conditionnée par un cycle de guerres, lui-même étroitement lié à la situation géopolitique indéterminée d'un territoire d' « entre-deux », frontière entre France et Piémont. Il s'agit de comprendre les décisions qui s'imposent aux Savoyards tiraillés entre leur monarque, qui les abandonne à la moindre invasion, et l'occupant, dont la présence n'a jamais été rejetée de façon catégorique car elle semble préférable à celle d'un souverain incapable de les protéger des maux de la guerre.

## MOTS CLÉS

Savoyards, territoire d' « entre-deux », guerres, occupations militaires, quotidien, annexion

## ABSTRACT

In the early Modern Age, Savoyards are in the middle of three centuries of rivalries between two expansionist powers, sometimes allies and sometimes enemies: the kingdom of France, geared towards Italy, and Piedmont where reigns their sovereign, the house of Savoy. Their everyday life was paced with wars, military occupations and alternate sovereignties. This paper is built around this hypothesis: the Savoyards' life can be summed up in a constant uncertainty conditioned by a cycle of wars, itself linked with the undetermined geopolitics' situation of a median territory, border between France and Piedmont. It aims to understand the decisions imposed on the Savoyards torn between their monarch, who abandons them to the slightest invasion, and the occupant, whose presence has never been categorically rejected because it seems better to that of a sovereign unable to protect them from the evils of war.

## KEYWORDS

Savoyards, Median territory, Wars, Military occupations, Everyday life, Annexation

À l'époque moderne, le duché de Savoie s'apparente à un « territoire frontière » entre deux puissances expansionnistes tantôt alliées, tantôt ennemies : le royaume de France, qui se lance dans une série de conflits en Italie, et le Piémont, depuis lequel règne leur souverain, la maison de Savoie. En temps de guerre, il devient à la fois une terre de passage systématiquement occupée par l'armée française cheminant vers la péninsule et un « espace tampon » protégeant le Piémont d'une éventuelle invasion depuis les cols du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard (fig. 1). Dans ce contexte, les Savoyards se trouvent malgré eux au cœur de trois siècles de rivalités franco-piémontaises, au cours desquels leur quotidien a été rythmé par les occupations militaires et l'alternance des souverainetés.

Dans le prolongement de mes travaux sur les rapports que les Savoyards ont entretenus avec leur souverain (Ruelle, 2019) et l'occupant étranger (Ruelle, 2020), il s'agit d'identifier les lignes forces structurant le quotidien d'un peuple d' « entre-deux » qui a un rapport particulier avec la guerre depuis le Moyen Âge (Sorrel, 1998). Mêlant approches « par le haut » et « par le bas », cette communication se construit autour de l'hypothèse suivante : la vie des Savoyards est rythmée par une incertitude constante conditionnée par un cycle de guerres, lui-même étroitement lié à la situation géopolitique précaire et indéterminée d'un territoire médian pris en étau entre deux puissances rivales. À l'appui de trois chorèmes, cette analyse dans le temps long – trois siècles et demi de conflits discontinus – interroge les décisions d'un peuple tiraillé entre son monarque

Figure 1. Un territoire d'« entre-deux » tantôt terre de passage, tantôt « tampon » (réalisation de l'auteur)

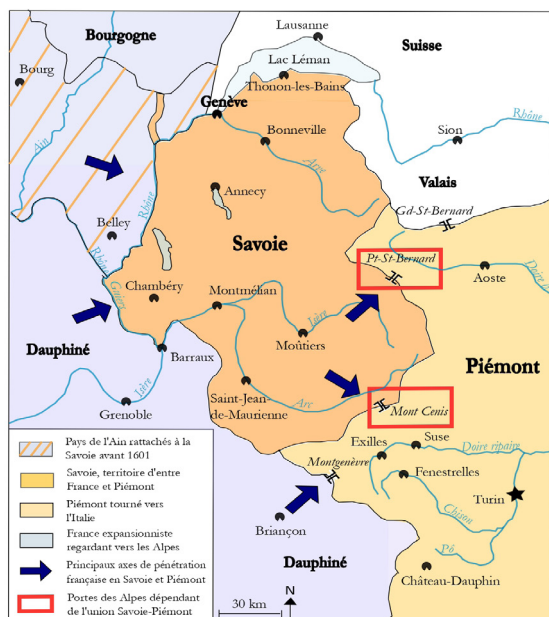
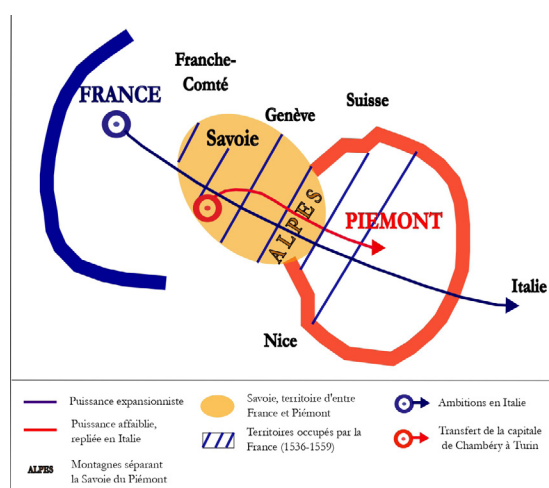


Figure 2. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les Savoyards découvrent la vie de population occupée alors que leur duc se réfugie derrière les Alpes, en Piémont (réalisation de l'auteur)



qui l'abandonne à la moindre invasion et l'occupant qui impose de fait sa domination.

## 1. LE TEMPS DES CHANGEMENTS (XVI<sup>e</sup> SIÈCLE)

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, en dépit d'une mauvaise conjoncture économique, les Savoyards ont un quotidien plutôt paisible, d'autant que leur duc, Charles III, réside auprès d'eux à Chambéry. Les guerres d'Italie finissent par mettre fin à cette accalmie: en 1536, François I<sup>er</sup> envahit la région pour traverser les Alpes et imposer son hégémonie en Italie (fig. 2). En parallèle, Berne occupe le Chablais, province septentrionale du duché. Ce dernier est conquis sans grande résistance et dans la plus grande indifférence de Charles III qui s'est retranché dans Nice. Il devient alors un territoire translaté pour les populations, un espace politique en pleine recomposition pour leur souverain.

Cette occupation marque profondément le quotidien des Savoyards qui apprennent à vivre avec leurs voisins dauphinois sous un même gouvernement. En effet, leur territoire est *de facto* rattaché au Dauphiné et il est administré comme toute province du royaume: le français devient l'unique langue administrative en vertu de l'édit de Villers-Cotterêts de 1539, un parlement – calqué sur le modèle français – est établi à Chambéry et le peuple prend l'habitude de s'adresser au roi comme en témoignent des lettres de doléances. Le commerce avec Lyon est aussi facilité au profit de la classe marchande locale. En dépit des fléaux de la guerre – épidémies, pillages et autres exactions commises par les troupes –, aucun mouvement de révolte générale ne semble attesté, même en Tarentaise où s'organisent quelques résistances localisées selon un *Recueil et abrégé [...] des pays de Dauphiné et Savoye* daté de 1547. Ainsi, l'occupation paraît peu pesante à tel point qu'elle perdure jusqu'en 1559 ! D'ailleurs, l'hypothèse de l'annexion à la France se pose déjà: les Savoyards

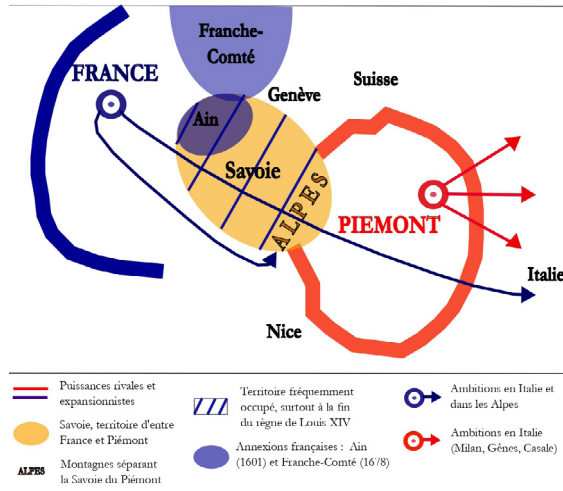
resteront-ils français ou retourneront-ils sous l'autorité de leur ancien souverain une fois la paix revenue ? Cette interrogation résume l'incertitude constante dans laquelle vit ce peuple durant trois siècles et demi. Première d'une longue série, cette occupation est lourde de conséquences: en 1563, par le transfert de sa capitale de Chambéry à Turin, Emmanuel-Philibert tire les leçons des guerres d'Italie et se réfugie de l'autre côté des Alpes, en Piémont (fig. 2). La Savoie n'est plus le cœur politique de ses États. C'est un bouleversement majeur pour les Savoyards qui, à partir de ce moment, se sentent progressivement abandonnés par leur souverain à en croire l'historiographie traditionnelle héritée du XIX<sup>e</sup> siècle: le duc leur rend rarement visite et il ne s'implique plus dans leur défense en cas d'invasion étrangère. Malgré la rénovation des forts de Chambéry, Montmélian, Rumilly, Annecy ou encore Sainte-Catherine, le duché devient une « terre ouverte » (Milbach, 2010), un vulgaire glacis dont le rôle ne se résume plus qu'à protéger le Piémont d'éventuelles attaques françaises.

## 2. LE TEMPS DES DÉSILLUSIONS (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles sont une période difficile pour les Savoyards: livrés à eux-mêmes, ils connaissent cinq occupations plus ou moins longues, au cours desquelles leur duc se préoccupe davantage de protéger son Piémont plutôt que de leur porter secours. En témoigne l'invasion éclairée de l'armée d'Henri IV à l'été 1600: en dix jours, Bourg et Chambéry tombent; ne résiste que Montmélian, unique verrou d'une région

désormais impossible à défendre et vouée à passer sous domination étrangère en cas de conflit. S'ensuit un an d'occupation. Les Savoyards commencent à s'éloigner de leur souverain – même s'il a envisagé de mobiliser son armée à l'hiver – et regardent vers la Bourgogne pour des raisons commerciales. Ceci explique pourquoi, en 1601, le rattachement des « pays de l'Ain » – Bresse, Bugey, Gex et Valromey – ne suscite aucune contestation, alors que la maison de Savoie se tourne définitivement vers la plaine du Pô (fig. 3) en annexant le petit marquisat italien de Saluces.

Figure 3. Les Savoyards s'habituent à la présence des Français avec qui ils collaborent parfois au grand dam de leur souverain tourné vers Milan (réalisation de l'auteur)



Trente ans plus tard, une seconde occupation afflige plus durement les populations : en 1630-1631, les troupes de Louis XIII devant opérer en Montferrat apportent la peste dans une région déjà victime de mauvaises récoltes. Là encore, le duc ne prend pas la défense de ses sujets francophones qui semblent subir la présence étrangère. C'est le cas des élites chambériennes qui perdent leurs charges au profit d'un conseil restreint de magistrats grenoblois instauré pour administrer la région (Perrillat, 2019). De 1690 à 1713, les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de succession d'Espagne se traduisent par deux occupations plus longues que les précédentes : durant dix-huit années, l'armée française stationne en Savoie conformément aux ambitions de Louis XIV qui fait du contrôle des Alpes une priorité (fig. 3). L'incertitude gagne les Savoyards convaincus que leur duc ne leur

prêtera pas main forte. Ils sont alors face à un dilemme (McCluskey, 2015) : résister en signe de fidélité à leur souverain ou collaborer avec l'occupant dont la présence irrite moins qu'auparavant ? Des relations ambiguës se tissent avec les soldats tant les champs d'expérience sont divers. D'un côté, l'étranger semble désormais accepté : en août 1690, les lettres du général de Saint-Ruth montrent que Chambéry, Annecy et Rumilly se livrent vite afin d'éviter tout rapport de force et d'éventuelles représailles ; à l'automne 1703, les missives du général Bouchu font état d'un peuple calme et obéissant. Les cours chambériennes, quant à elles, sont conservées et ménagées par Louis XIV (Perrillat, 2019). De l'autre, les Vaudois, protestants persécutés par les dragons français, soutiennent Victor-Amédée II dans sa lutte face au Roi-Soleil ; à partir de 1705, la fiscalité croissante et l'explosion du prix des grains, notamment du seigle et du froment, mécontentent certains suspectés de sédition. De même, si le rattachement à la France ne pourrait qu'éloigner définitivement des désastres de la guerre, une grande partie de la noblesse reste fidèle en servant dans l'armée ducale (Nicolas, 1978). C'est le cas du marquis de Sales chargé d'organiser la résistance en Savoie. La réalité est donc plus nuancée qu'à première vue. Elle est souvent difficile à saisir : tous les Savoyards ne se rangent pas du côté de Louis XIV, ni ne basculent dans l'opposition ; leurs choix sont pluriels, les hésitations réelles et leurs stratégies fluctuent en fonction des circonstances, des affinités ou encore de la dureté de leur quotidien.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Savoyards sont globalement épargnés par les conflits. Des solutions sont d'ailleurs évoquées pour les tenir à l'écart de la guerre. Par exemple, en 1703-1704, la question d'une neutralité suisse en Savoie est débattue à Berne par la Diète fédérale, certes pour des raisons géopolitiques qui intéressent peu les populations. Mais la France s'oppose à cette mesure contraire à ses intérêts ; la menace d'une nouvelle occupation persiste. Ainsi, entre 1742 et 1749, dans le cadre de la succession d'Autriche, les soldats espagnols – et leurs alliés français – investissent la région et accablent en particulier les Chambériens. À en croire une lettre de doléances adressée au roi Philippe V le 30 juin 1745, la situation d'« entre-deux » n'a jamais suscité un sentiment d'abandon aussi fort de la part d'un peuple marqué au fer rouge par la misère et la peste. Toutefois, la présence de l'étranger n'est pas rejetée de façon catégorique puisque les registres paroissiaux font état de mariages entre Espagnols et Savoyardes (Becchia, 2007). Par la suite, la paix est de retour pour un demi-siècle.

### 3. LE TEMPS DES ANNEXIONS (FIN XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> SIÈCLES)

En septembre 1792, l'armée du général Montesquiou envahit la Savoie du côté du Guiers, au sud de Chambéry, pour renforcer la défense française le long des Alpes (fig. 4), ainsi que pour libérer un peuple esclave des pesanteurs de l'Ancien régime. Pour la première fois, les soldats étrangers viennent en amis. Rassurées, les élites chambériennes n'opposent aucune résistance. Elles sont même invitées à un banquet organisé par Montesquiou. Cet épisode est sans précédent puisque Savoyards et Français deviennent deux peuples « frères » conformément aux idéaux de la Révolution. C'est dans cette effervescence que les

« Savoisiens<sup>1</sup> » approuvent leur annexion à la France, décision qui devrait les immuniser des maux de la guerre et leur permettre de vivre enfin en paix. À y regarder de plus près, ce choix ne fait pas l'unanimité : beaucoup s'offusquent de l'anticléricalisme des soldats, comme Joseph de Maistre qui mène une véritable guérilla en Faucigny, province limitrophe avec la Suisse. Et la désillusion est d'autant plus grande que la paysannerie n'a pas les moyens d'échapper à la conscription apparue en 1793 avec les premières levées de masse.

Figure 4. Les Savoyards finissent par être rattachés à la France dont l'objectif est d'atteindre toutes les Alpes, tandis que le Piémont réalise l'unité italienne (réalisation de l'auteur)

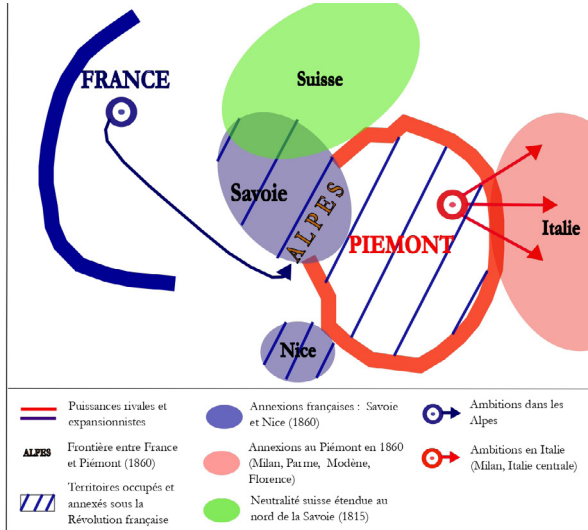
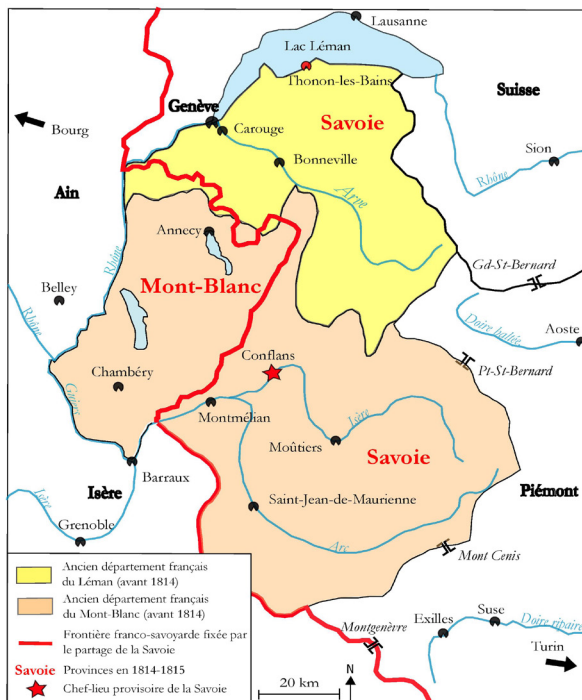


Figure 5. Le partage de la Savoie de 1814-1815 (réalisation de l'auteur)



souvenir par le passé. Ainsi, c'est paradoxalement en temps de paix que leur réunion à la France est entérinée, alors qu'elle ne s'était posée qu'en cas de guerre depuis le XVI<sup>e</sup> siècle.

#### 4. CONCLUSION. APPROCHE GÉOPOLITIQUE DES VÉCUS HABITANTS DANS UN TERRITOIRE D' « ENTRE-DEUX »

L'évolution du rapport de force entre deux puissances expansionnistes impacte le quotidien d'une population d' « entre-deux » et permet de proposer une interprétation des vécus habitants. Durant trois siècles et demi, l'avenir des Savoyards est resté flou, au même titre que l'atteinte des Alpes par la France est demeurée incertaine jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré la pression militaire, ils n'ont jamais rejeté de façon caté-

Après vingt-deux années marquées par une pression militaire insupportable, le retour de la paix au printemps 1814 a un prix : le traité de Paris divise en deux la Savoie de sorte que la France conserve un département du Mont Blanc réduit à Chambéry et Annecy (fig. 5). S'ensuit alors une année de grandes inquiétudes pour la population déplorant un partage absurde qui instaure de fait une frontière vide de sens car elle traverse – et fractionne – les domaines de nombreux propriétaires terriens et entrave le commerce régional (Milbach, 2016). En 1815, l'échec des Cent jours soulage les Savoyards pour autant indifférents au rétablissement de la souveraineté piémontaise. Seuls les Chablaisiens et les Faucignerands y trouvent leur compte puisque l'extension de la neutralité suisse à leurs provinces les protège des guerres à venir (fig. 4).

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les Savoyards échappent aux diverses vagues de révolutions et de répressions qui frappent une grande partie de l'Europe, l'Italie en particulier. En témoigne l'incapacité de Mazzini à les soulever contre leur monarque en 1834. Même la guerre de 1859 que Napoléon III et Victor-Emmanuel II mènent contre l'Autriche en Italie n'impacte pas leur quotidien, pas dans l'immédiat du moins. Par le traité de Turin du 24 mars 1860, le roi de Sardaigne cède Nice et la Savoie à son allié pour le remercier de lui avoir rétrocédé la Lombardie arrachée aux Autrichiens, d'autant que les victoires françaises à Magenta et à Solferino lui ont permis de mettre la main sur Parme, Bologne, Modène et Florence où les patriotes réclament leur annexion au Piémont (fig. 4). C'est une immense déception pour les Savoyards qui se sentent une nouvelle fois délaissés, abandonnés, voire trahis par leur souverain. Lors du plébiscite des 22 et 23 avril 1860, ils approuvent à une très grande majorité leur rattachement à la France qui a semble-t-il laissé un bon

1 Les révolutionnaires proscrivent le terme « Savoyard » assimilé à la domination piémontaise.

gorique l'occupant dont la présence paraît tout compte fait préférable à celle de leur souverain qui les oublie constamment. Leur quotidien semble plus supportable au fil des conflits et à mesure que leurs rapports se précisent avec l'étranger devenu ami pour les uns, resté ennemi pour les autres. Dans ce contexte, ils sont peu à peu gagnés par leur puissant voisin plus apte à assurer leur défense que leur roi réfugié de l'autre côté des Alpes. Leur destin se clarifie en 1860, date à laquelle ils deviennent définitivement français, tandis que leur ancien monarque rêve d'unité italienne.

Des situations géohistoriques comparables peuvent offrir une tout autre interprétation. De 1633 à 1714, la Lorraine<sup>2</sup>, terre d'empire occupée par la France en cas de conflit, est marquée par une succession de malheurs : guerres, pestes et pillages. La misère et la mort se lisent sur les gravures de Jacques Callot. Des plans anciens mettent aussi en scène des « territoires délités, ruinés, appauvris et parfois effondrés » (Husson, 2020). Au siècle suivant, ces cicatrices persistent sur la carte de Cassini à travers la mention « village ruiné ». Cependant, les exemples savoyard et lorrain se rejoignent sur un point : une fois annexés à la France, ces territoires cessent d'être des espaces médians exposés à d'interminables guerres. Leurs populations ouvrent alors une nouvelle page de leur histoire, celle d'une vie paisible.

## RÉFÉRENCES

Becchia A., 2007, *L'occupation espagnole de la Savoie (1742-1749)*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Husson J-P., 2020, « Construction / déconstruction des espaces lorrains (1552-1698). Que nous apportent le langage et la grammaire des cartes et plans anciens ? », *Cahiers d'Agora*, n° 3, F. Coppée et A. Ruelle (coord.), « L'État et son territoire : construction, déconstruction et reconstruction » (journée d'études, Cergy-Pontoise, 15 février 2019).

McCluskey P., 2015, " 'Enemies of their Patrie'? Savoyard Identity and the Dilemmas of War", in R. De Bruin, L. Jensen et D. Onnekink (dir.), *Performances of Peace: Utrecht 1713*, Boston-Leiden, Brill, p. 53-68.

Milbach S. (dir.), 2010, *La Savoie, terre ouverte : occupations, annexions, révolutions (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Milbach S. (dir.), 2016, *Savoie occupée, partagée, restaurée (1814-1815)*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

Nicolas J., 1978, *La Savoie au XVIII<sup>e</sup> siècle : noblesse et bourgeoisie*, Paris, Maloine.

Perrillat L., 2019, « Les magistrats étrangers dans les cours souveraines chambériennes lors des occupations françaises dans le duché de Savoie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in K. Deharbe, M. Ortolani et O. Vernier (dir.), *Actes du colloque « Intégration des étrangers et des migrants dans les États de Savoie depuis l'époque moderne »* (Turin, 23-24 novembre 2017), Nice, Serre, p. 59-70.

Ruelle A., 2019, « Revenir en Savoie : perspectives d'une histoire des Savoyards et de leur maison princière (1559-1815) », in F. Pernot et E. Vial (dir.), *Actes de la journée d'études « Revenir... »* (La Roche Guyon, 25 février 2017), Montreuil, L'Œil, p. 72-113.

Ruelle A., 2020, « Ennemies ou amies ? Les troupes d'occupation en Savoie et à Nice (1690-1815) », in J. El Gammal et L. Jalabert (dir.), *Actes du colloque « L'étranger, ami ou ennemi ? Tensions, échanges et sensibilités de l'Antiquité à nos jours »* (Saint-Mihiel, 22-24 novembre 2018), Nancy, Annales de l'Est.

Sorrel C. (dir.), 1998, *La société savoyarde et la guerre : huit siècles d'histoire (XIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Chambéry, Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

## L'AUTEUR

**Alexandre Ruelle**

Cergy Paris Université — AGORA

alex.ruelle@hotmail.fr

<sup>2</sup> La thèse de Phil McCluskey (2015) compare les occupations en Savoie et en Lorraine au temps de Louis XIV.